

# Commerce et tourisme à la même table

À Pierrevert, le maire André Mille a convié artisans et commerçants à une réunion transversale entre les deux secteurs d'activités. Une quinzaine d'entre eux est venue écouter les intervenants.

Christian Lageste, premier adjoint en charge de l'urbanisme et de la signalétique, les a informés de la mise en œuvre de supports de communication pour mieux faire connaître la commune, ainsi que le guide pratique et touristique avec les encarts publicitaires des commerçants et des artisans.

Catherine Légier, chargée de mission environnement au parc du Luberon, a présenté la loi du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement, suivie du décret du 30 janvier 2012 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes ainsi que la charte du Luberon sur la signalisation et les panneaux publicitaires\*.

Pierre Bianco, représentant la CCIT04 et Stéphane Garbiès responsable de l'antenne de Manosque, ont présenté les dossiers Fisac



Le Fisac a été présenté aux commerçants.

/ PHOTO P.S.

pour obtenir des subventions afin de rénover les commerces (à hauteur de 35% HT de l'investissement et dans la limite d'une dépense de 30 000 € HT). La réunion s'est poursuivie

avec Corinne Casal, représentant le service financier de la commune, pour fournir des explications sur les modalités d'indemnisation des commerçants concernés par les travaux et le retard dans leur exécution au centre du village.

La commission devrait se réunir fin octobre pour déterminer les montants d'indemnisation des dossiers remis par les commerçants sur la base d'une aide maximum de 3 000 €.

La réunion s'est terminée par un rappel des travaux d'accessibilité à réaliser, pour que chaque gestionnaire ou propriétaire d'établissement recevant du public s'engage à rendre ses locaux accessibles.

La date de dépôt des dossiers auprès de la mairie a été repoussée au 31 décembre 2015.

P.S.

\*voir le site internet du parc du luberon : rubrique un parc à votre service/ élus-collectivités/publicité-signalétique-enseigne